

Liste des pièces nécessaire pour l'instruction d'un dossier de conception ANC :

- Fiche A complétée et signée
- Une étude de filière
- Une fiche descriptive des installations choisies avec n° agrément
- Le choix précis de la filière alternative
- Une étude de sol (préconisation dans le cas des « filières classiques »)
- Un plan de masse
- Un plan des installations
- Une autorisation de rejet du gestionnaire pour un rejet dans un réseau EP/ mare/ cours d'eau

Après avis favorable sur le projet, informer le SPANC dans un délai de 10 jours ouvrés à l'avance de la date de commencement des travaux afin qu'une vérification puisse être effectuée avant le recouvrement des ouvrages.

Coût des contrôles :

- 73,84 € ttc pour l'instruction
- 214,20 € ttc en cas de vérification par une visite sur place
- 181,59 € ttc pour la conformité
- 200,78 € ttc en cas de 2^{ème} contrôle de conformité